

**NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGREABLE SEJOUR, DANS LE SERVICE « CONVALESCENCE » DES HEURES CLAIRES...**

**LES ADMISSIONS SONT PREVUES ENTRE 14H ET 15H30 AFIN DE VOUS ACCUEILLIR AU MIEUX.**

**Attention : les conditions de séjour (intervention, durée minimale...) sont différentes selon l'organisme assureur (UNMS, INIG, SNCB...)**

La vie en communauté, pour être harmonieuse, demande le respect de certaines règles. Nous vous invitons à prendre attentivement connaissance de ce feuillet d'information.

**1. Vous n'êtes pas dans un hôpital.** L'équipe soignante **du service convalescence** est sous la responsabilité de Mr Didier MORAY, infirmier gradué hospitalier. Le Dr KUO est le médecin attaché au service. En dehors de ses consultations, c'est le médecin de garde qui est appelable. Le personnel soignant est là, pour l'aide aux activités de la vie quotidienne, la distribution des médicaments, ... Si votre état nécessite des soins de nursing, des infirmières salariées s'occuperont de vous. **Tous les soins infirmiers sont payants et sont facturés selon la législation INAMI en vigueur (comme pour les soins à domicile).**

Pour demander la visite ou le passage d'un médecin ou des soins paramédicaux (dont la kinésithérapie), adressez-vous toujours au personnel de soins de l'étage qui vous conseillera et gèrera vos demandes.

**Notre établissement promeut l'autonomie des personnes hébergées.** L'évaluation de votre autonomie, le planning des soins et votre prise en charge est faite par l'équipe, et sur base des prescriptions hospitalières, du médecin traitant ou de nos médecins.

**Si vous éprouvez des problèmes d'ordre personnel ou administratif, Nathalie HALSBERGHE, assistante sociale se tient à votre disposition. Demandez son passage via le personnel de soin ou la téléphoniste ou venez la trouver à l'administration centrale.**

**2. Vous avez réservé votre séjour pour une période déterminée.** Et vous avez acquitté un acompte proportionnel à l'admission. **En cas de départ anticipé - sauf raisons médicales ou impérieuses à apprécier par la direction - aucun remboursement ne sera effectué.** Si vous souhaitez une **prolongation de séjour**, veuillez en informer le plus **rapidement** possible le secrétariat et verser l'**acompte correspondant**.

**3. En cas d'hospitalisation en cours de séjour**, nous retiendrons par journée d'hospitalisation, une somme de **15 euros** sauf si la chambre est libérée immédiatement par la famille.

**4. Nous exigeons de notre personnel, netteté, ordre, courtoisie, serviabilité et discrétion. Nous vous prions en retour de respecter son travail et sa dignité de travailleur.** Nous vous signalons que le personnel n'est autorisé à percevoir ni pourboire ni cadeaux.

**Evitez-nous de devoir prendre des mesures d'exclusion pour un comportement qui porterait atteinte à la bienséance ou qui risquerait de mettre en danger la personne elle-même ou les autres (état d'ivresse, associabilité,...)**

La clientèle est priée de circuler dans l'établissement en tenue correcte et de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de propreté.

**5. Sécurité** : dans chaque chambre se trouve une sonnette d'appel en contact direct avec l'infirmerie. Un système d'appel - personnes vous met en communication permanente avec la téléphoniste.

**IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES CHAMBRES.**

**Pour des raisons de sécurité, nous nous voyons contraints d'interdire l'usage de tout appareillage électrique - exception faite, bien sûr pour les rasoirs électriques, TV, radio, et frigo.**

**6. Les Heures Claires ne sont pas responsables de l'argent, bijoux ou autres objets qui appartiennent aux clients.**

**7. Horaire des repas à la grande salle à manger du rez-de-chaussée : déjeuner de 7 h 30 à 9 h , dîner à 12 heures et souper à 17 h 45. Les déjeuners sont servis en chambre pour les personnes dépendantes. Il vous est possible de prendre vos repas dans les salles à manger des étages. Sur avis préalable de l'infirmière responsable du service, les repas en chambre ne sont permis que pour une période déterminée et sur prescription médicale.**

Il vous est loisible de prendre vos repas en dehors du Centre. Veuillez en avvertir d'avance le personnel de cuisine et de salle. Vos visiteurs peuvent prendre leurs repas dans l'établissement sur réservation avant 11 H et en fonction des possibilités du jour.

**8. Visites** : il vous est possible de recevoir des visites, tous les jours de 8 à 21 heures. La famille et les

amis ne peuvent, sans autorisation, avoir accès aux chambres à 2 ou plusieurs lits ; sauf bien entendu , si les occupants de la chambre sont de la même famille.

**9. Les convalescents sont priés de regagner l'établissement au plus tard à 21 heures.** Une dérogation peut être accordée pour assister à un spectacle présenté en ville ou pour toute autre raison valable. Mais de toute façon, le service doit être prévenu.

**10. Télévision :** le CAHC met à votre disposition une salle de télévision au 1<sup>er</sup> étage. Il vous est loisible de louer une TV personnelle avec télé commande à l'administration. Limitez le niveau sonore de votre télévision (ou de votre radio) et assurez-vous que vous ne dérangez pas vos voisins après 22 heures.

**11. Téléphone :** vous voulez téléphoner : pour cela, vous disposez d'un poste à pièces au rez-de-chaussée, près de la Cafétéria. Vous pouvez louer un téléphone à l'administration. Un système informatique comptabilise vos appels et fait la facturation immédiate. Pour les appels internationaux, vous devez nécessairement téléphoner près de l'accueil/centrale téléphonique du hall d'entrée.

**12. Animations :** selon votre autonomie, venez rejoindre **l'atelier d'ergothérapie** dirigé par Geneviève COLLIENNE (couloir des kinés, près des téléphonistes, au rez-de-chaussée). De nombreuses activités sont organisées. Le personnel d'étage peut vous y mener ou appeler l'ergothérapeute au besoin.  
**Consultez les tableaux d'informations :** des animations et excursions sont fréquemment organisées au bénéfice de tous les résidents des Heures Claires. La bibliothèque de la Croix-Rouge est ouverte le mardi après-midi, dès 14 heures, près de la salle d'ergothérapie.

**13. Linge :** vous pouvez confier votre linge à laver et à repasser (4,23 euros/kg). Nous vous demandons toutefois de bien vouloir **identifier** chaque pièce de linge.

**14. Les différents services offerts par l'établissement :**

- . une équipe de kinésithérapeutes spécialisés ;
- . la cafeteria et la librairie (au rez-de-chaussée) ;
- . le coiffeur et la pédicurie/podologie (couloir des kinés au rez-de-chaussée) ;
- . un atelier d'ergothérapie très dynamique et une « boutique des bonnes affaires » (où vous trouverez des vêtements et des produits de première nécessité) ;
- . une consultation de prévention du cancer, une consultation de cardiologie, le laboratoire d'analyses sanguines (rez-de-chaussée) et la policlinique (au - 1) du Centre Hospitalier Peltzer La Tourelle de Verviers...

**Si notre maison de repos est remplie et sa liste d'attente importante, il nous reste des possibilités d'hébergement dans notre maison de repos et de soins (MRS). De toute façon, parlez-en à notre service social, si vous envisagiez un plus long séjour chez nous.**

**15.** Afin de faciliter la tâche du personnel d'entretien, nous vous demandons de quitter les lieux lors du nettoyage des chambres et des différentes salles, de ne pas déplacer le mobilier. Aidez nous SVP à garder la propreté de l'établissement. **Les frais résultant des dégradations au local, au mobilier, par le défaut du client (eau....) lui seront immédiatement réclamés.**

**16. En fin de séjour, n'oubliez pas de passer au secrétariat/comptabilité pour les formalités administratives, recevoir et payer la facture, rendre la clef et retoucher la caution, rendre les téléphone et TV... Et de libérer la chambre pour 10 heures au plus tard.**

11.06.2014

---

Centre d'Accueil Les Heures Claires - Association Intercommunale - SCRL (Verviers RSCFC n°286) 131 avenue Reine Astrid 4900 Spa , tél. 087/77 41 61, fax 087/77 25 32 url : <http://www.cahc.be> E-mail : [infos@cahc.be](mailto:infos@cahc.be). Comptes : DEXIA : 091-0117627-92 ING : 340-1345565-19

**Directeur : Bernard RIBOURDOUILLE**